



Journée de travail du 18 septembre 2014 à Berne

Péréquation financière Nouveautés du CSPCP, MCH2, Info

Horaire	Activités	
dès 08:30	Arrivée au Casino Kursaal à Berne Café, croissants	
09:00	Bienvenue et introduction à la journée de travail	Iris Markwalder Vice-présidente de la commission Francis Gasser Président de la commission
09:10- 09.30	Présentation de la péréquation du canton du Tessin (Instruments, objectifs, effets, expériences)	John Derighetti
09:30- 09.50	Présentation de la péréquation du canton de Fribourg (Projet de réforme, instruments, objectifs, effets, expériences)	Gilles Ballaman
09:50- 10.30	Ebauche d'une péréquation optimale selon Avenir Suisse (Construction, effets, instruments, analyse des écarts, expérience des études)	Lukas Rühli
	Orientation sur le déroulement des activités	Pierre Leu
	Pause	
11:00- 12.30	Rotation entre les ateliers Atelier 1 : Appréciation d'une péréquation financière Atelier 2 : Financement d'une péréquation financière Atelier 3 : Réforme d'une péréquation financière Atelier 4 : Pour les communes souvent performance n'est pas profitable. Présentation des résultats	Pierre Leu Heinz Montanari Gilles Ballaman Iris Markwalder Responsables des ateliers / Lukas Rühli

12:30-14:00	Repas de midi en commun – Lunch debout	
14:00	Nouveautés du CSPCP (Relation avec la péréquation financière et les provisions pour les engagements des caisses de pension dans le MCH2) Présentation et discussion	Fabrice Weber
	Relation avec les terrains et immeubles dans le MCH2 Présentation et discussion	Andreas Hrachowy
	Indicateurs financiers vus par le MCH2 Présentation et discussion	Heinz Montanari
	Présentation MCH2 formation en ligne	Canton de Berne
16:00	Informations diverses Fin de la journée de travail 2014	Francis Gasser Président de la commission

Les documents de la journée de travail seront mis à disposition dès le 5 septembre 2014 sur le site Internet de la conférence (www.KKAG-CACSFC.ch) sous la rubrique Publications < Manifestations. Les documents seront publiés en français et en allemand. A titre de préparation à la journée, l'étude de la publication d'Avenir Suisse « [Le labyrinthe de la péréquation financière](#) » est recommandée.

L'objectif de la journée de travail de la conférence sur la partie péréquation financière consiste à traiter avec le représentant d'Avenir Suisse des quatre domaines suivants de questions :

- **Appréciation d'une péréquation financière** : Une péréquation financière est toujours à apprécier en regard de ses buts visés en arrière-plan. Pour le démêlage du «Labyrinthe de la péréquation financière», un découplage est nécessaire.
Quels objectifs vise une péréquation financière ? Quels objectifs sont réalistes et raisonnables ? Pourquoi ne réussissons-nous pas à nous limiter à un objectif / à moins d'objectifs ?
- **Financement d'une péréquation financière** : Une péréquation financière peut être financée tant verticalement qu'horizontalement. Les raisons de politique financière jouent le premier rôle dans les discussions politiques.
Quels autres arguments parlent en faveur ou contre un financement vertical / horizontal ? Existe-t-il des différences sur la distribution qui en résulte ? Comment se différencie-t-il dans leur dynamique d'évolution ? Comment se répercute le financement sur le discours politique ? A quoi devrait ressembler une forme de financement rationnelle ?
- **Réforme d'une péréquation financière** : Des exigences financières sont encore et toujours posées à une péréquation financière. Dans la discussion, les préoccupations politico-financières sont difficiles à dissocier d'éléments concrets et justifiés.
Quelles préoccupations sont mises en avant ? Comment les apprécier ? Quelles conditions préalables à une réforme doivent exister ? Comment préparer une réforme ? Quels acteurs doivent être intégrés et à quel moment ? Quels sont les facteurs de succès d'une réforme ? Quelle durée est réaliste ?
- **Pour les communes souvent performance n'est pas profitable.** – Mot clé : Incidence de la compensation de la péréquation des ressources. (Avenir Suisse, Irgarten Finanzausgleich, p.89, ch.08).
Comment se comportent les communes, les politiciens locaux et les citoyens face à l'imbrication de la dépendance des recettes fiscales, l'attractivité du site et la péréquation financière ? Comment sopeser les avantages/inconvénients, comment définir les stratégies ?